

Liste des publications disponibles:

Dossiers d'information disponibles gratuitement au Comité régional PHYTO :

PHYTOS de A à Z (*)	<input type="checkbox"/>
Pesticides - Pratiques agricoles - Environnement. Qu'en penser ?	<input type="checkbox"/>
Protéger ses cultures en respectant l'environnement	<input type="checkbox"/>
Choix des produits de désherbage compatibles avec les mesures agri- environnementales	<input type="checkbox"/>
Désherbage du maïs	<input type="checkbox"/>
Désherbage des sentiers, trottoirs, surfaces pavées et terrains non cultivés (*)	<input type="checkbox"/>
Protéger ses cultures en respectant l'environnement (CD-ROM)	<input type="checkbox"/>
Les bonnes pratiques phytosanitaires	<input type="checkbox"/>
Désherbage de l'escourgeon avant l'hiver 2001-2002	<input type="checkbox"/>
Désherbage du froment avant l'hiver 2001-2002	<input type="checkbox"/>
Désherbage de l'escourgeon au printemps 2002	<input type="checkbox"/>
Désherbage du froment au printemps 2002	<input type="checkbox"/>

Articles, livres et rapports consultables sur rendez-vous au Comité régional PHYTO

Codes de bonne pratique phytosanitaire :

Grandes cultures	
Betterave sucrière (*)	<input type="checkbox"/>
Principes généraux (*)	<input type="checkbox"/>

(*) en cours de réactualisation

Cochez la case des articles souhaités et renvoyez au secrétariat
du Comité régional PHYTO avec vos coordonnées.

NOM :

ADRESSE:.....

Le Comité régional PHYTO, c'est aussi :

- une série de **communiqués** sur les pratiques phytosanitaires
- une importante **source d'informations** sur les pesticides et les produits phytopharmaceutiques
- **des conférences** pour les Comices, CETAs, etc.
- quelqu'un pour répondre en permanence à vos questions :

Emmanuel JADIN, Ir. Agronome

Tél. : 010/47 37 54

Fax : 010/47 86 97

Email : jadin@fymy.ucl.ac.be

- **un Site Internet :**
www.fymy.ucl.ac.be/crp

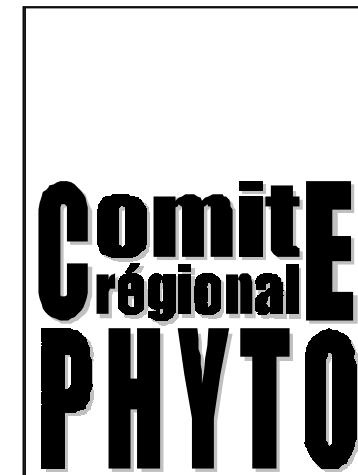
Secrétariat du Comité régional PHYTO

Unité de Phytopathologie

**Faculté d'ingénierie biologique,
agronomique et environnementale, UCL**

Place Croix-du-Sud, 2-bte 3

B-1348 Louvain-la-Neuve



**Un pôle de concertation
sur les pratiques
phytosanitaires en
Région Wallonne**

*avec l'aide de la Direction générale de l'agriculture du
Ministère de la Région wallonne*

Un outil de concertation, de recherche et d'information au service de l'agriculture wallonne

Le Comité régional PHYTO a été constitué en juin 1992 dans le cadre de la politique « Agriculture et Environnement » de la Région Wallonne.

Une référence objective Pour une démarche positive

Dans la tourmente des idées sur la place de l'agriculture dans la société et sa contribution à la sauvegarde ou à la dégradation de l'environnement, il importe de nourrir les débats d'arguments fondés et objectifs. Le Comité régional PHYTO se veut un lieu de concertation, un carrefour des idées, sur l'évolution des pratiques phytosanitaires en rapport avec le respect de l'environnement. La pluralité des opinions est garantie par la composition du Comité régional PHYTO où sont présents :

Syndicats agricoles (FWA), distributeurs d'eau (Aquawal), institutions scientifiques et centres de recherches agronomiques (IRBAB, CIPF, CRA, Université Libre de Bruxelles, Faculté Universitaire N.D. de la Paix à Namur, Fondation Universitaire Luxembourgeoise), associations de défense de l'environnement (Inter-Environnement Wallonie), représentants du négoce (Synagra) et de l'industrie (Phytophar), pouvoirs publics (Ministère de la Région Wallonne et Service Public Fédéral).

Echanges d'informations, évaluation des techniques et diffusion des connaissances scientifiques sont au centre des activités du Comité régional PHYTO qui s'est fixé comme objectifs :

- la coordination de diverses initiatives destinées à aider l'agriculteur dans ses prises de décisions et dans l'optimisation de l'efficacité des traitements phytosanitaires ;
- l'impulsion de la recherche scientifique dans le domaine de la protection des cultures ;
- la réflexion et l'analyse objective sur la place des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture d'aujourd'hui et dans les secteurs non agricoles et sur les conséquences de leur emploi pour l'environnement ;
- l'information du public sur les actions entreprises en faveur d'une protection raisonnée des cultures ;
- l'aide à l'élaboration d'un contexte législatif favorable à l'émergence d'un contrat durable « Agriculture – Environnement - Société ».

Le Comité régional PHYTO travaille en commissions ouvertes (participation d'experts extérieurs au Comité), le choix des sujets étudiés est généralement fixé par des contingences externes (calendrier agricole, négociations régionales, nationales ou internationales, questions d'actualité, etc.) et les résultats sont publiés au travers de communiqués de presse paraissant régulièrement.

Ces communiqués se veulent un outil d'information et de conseil à l'agriculteur dans ses choix quotidiens en matière d'entretien des cultures.